

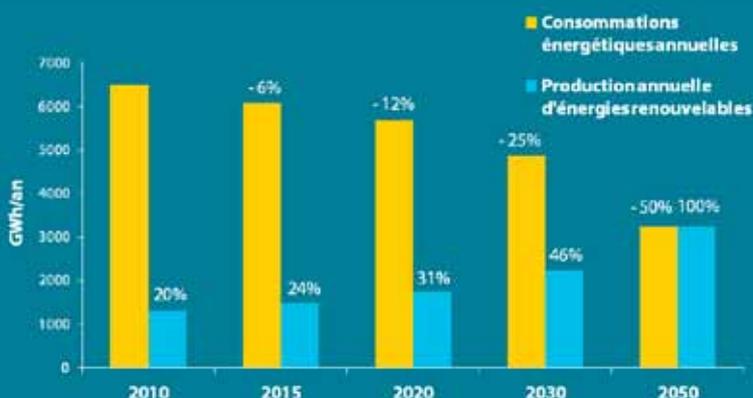
# Pour un SCoT TEPCV

Vers une planification de l'autonomie énergétique

## Qu'est-ce qu'un Territoire à Energie Positive ?

Un Territoire à Energie Positive vise l'autonomie énergétique à l'échelle locale, autrement dit « l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux » (Art. 1 Loi n°2015-922).

## Scénario TEPCV du SCoT des Vosges Centrales



Le graphe ci-dessus illustre un des scénarios de transition énergétique permettant aux Vosges Centrales de viser une telle ambition. Il répond aux conditions de l'appel à projet TEPCV initié par l'Etat.

Les conséquences de ce scénario en terme de montée de la facture énergétique territoriale, de création d'emplois et de retombées économiques locales ont été étudiées dans le cadre des réflexions prospectives inhérentes à la révision du SCoT.

## Le SCoT comme levier de la planification énergétique territoriale

Parmi les premiers SCoT de France à porter un Plan Climat-Energie Territorial, le SCoT des Vosges Centrales poursuit son rôle de pionnier en s'engageant dans la démarche *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)*.

La transition énergétique engendre des retombées socio-économiques non négligeables pour les territoires. Les Vosges Centrales souhaitent saisir cette opportunité. C'est pourquoi, les préoccupations énergétiques sont présentes dans toutes les thématiques du schéma en cours de révision.

Ce document vise à montrer comment s'enrichit la réflexion du SCoT pour accompagner la transition énergétique.

**Michel HEINRICH**

Président du Syndicat Mixte  
du SCoT des Vosges Centrales et  
de la Fédération nationale des SCoT



## Le SCoT des Vosges Centrales en chiffres

Densité de population :	Typologie spatiale :	Profil énergétique :
▶ 119 087 hab. sur 140 118 ha, soit : 85 hab./km <sup>2</sup>	▶ 46% forestières	▶ 6 496 GWh <sub>EP</sub> /an de consommation, soit 541 Mio €/an
▶ 90% des communes de moins de 2 000 hab	▶ 44% agricoles	▶ 977 791 t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> /an, soit 82 t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> /hab
	▶ 7% artificialisées	
	▶ 3% naturelles	



# UNE STRUCTURATION DU TERRITOIRE POUR FACILITER LA MOBILITE

La vallée de la Moselle est l'axe principal de communication routière, ferrée et fluviale qui a structuré l'urbanisation dans le territoire des Vosges Centrales. Un des enjeux mis en évidence pour la révision du SCoT est de s'appuyer sur cet axe pour impulser un développement durable et le diffuser dans les territoires ruraux adjacents.

Pour cela, il est nécessaire de consolider le pôle urbain central d'Epinal, les pôles relais urbains de la vallée de la Moselle, ainsi que les pôles relais ruraux latéraux et les pôles de proximité pour stopper l'étalement urbain en cours depuis plusieurs décennies. Cette organisation territoriale permettra de limiter les déplacements obligatoires et facilitera l'accès aux modes de transports collectifs.

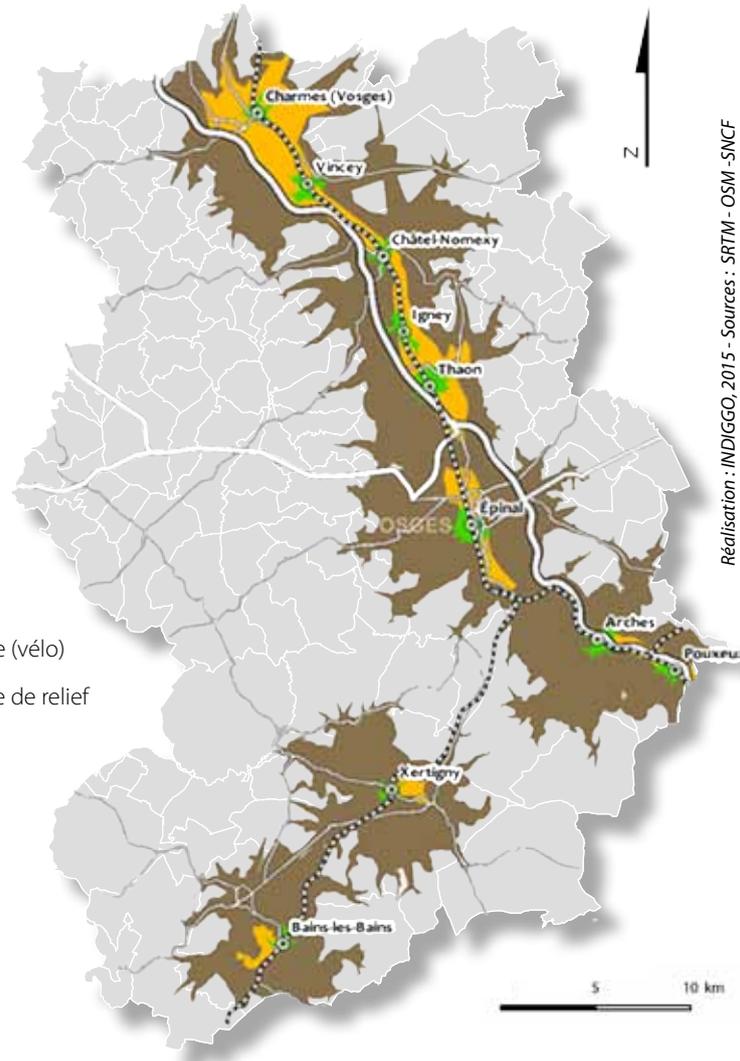
## Un schéma structurant de la mobilité pour lutter contre la dépendance à la voiture

Pour mettre en œuvre cette organisation, un schéma structurant de la mobilité et des transports va être réalisé afin de renforcer l'intermodalité des transports de personnes et des transports de marchandises, faciliter les reports de la voiture individuelle vers les transports collectifs, et promouvoir les modes doux et innovants (vélo, covoiturage, autopartage, électromobilité, etc...). De nouvelles applications numériques seront développées pour limiter les déplacements obligatoires et faciliter les déplacements intermodaux.

Le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules à assistance électrique pourra également être planifié en parallèle avec l'implantation de centrales de production d'électricité renouvelable.

### Accessibilité des modes doux aux gares

- Réseau ferré
- Gares TER
- < 1.5 km (marche)
- < 5 km et 5% de pente (vélo)
- < 8 km sans contrainte de relief



Réalisation : INDIGGO, 2015 - Sources : SRTM - OSM - SNCF



## Coeur des Vosges Mobilité : un outil en cours de déploiement

A l'initiative du SCoT et en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal et le Pays d'Epinal, Coeur des Vosges, la plateforme web *Coeur des Vosges Mobilité* fait connaître les alternatives à la voiture individuelle développées sur le territoire et en facilite l'usage, notamment en terme de covoiturage et d'intermodalité.

L'outil a été conçu de façon à permettre l'ajout progressif de modules supplémentaires, tels que la réservation de vélos en ligne ou l'autopartage.

# [www.coeur-vosges-mobilite.fr](http://www.coeur-vosges-mobilite.fr)

### LA PLATEFORME WEB DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Mais son utilisation nécessite une animation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire pour relayer l'information et faire vivre l'outil. En outre, sa déclinaison sur smartphone apparaît comme incontournable, tout comme une campagne de communication intégrant l'ensemble des acteurs du tourisme et de la culture, mais aussi les grandes entreprises du territoire. Celle-ci permettrait d'atteindre une offre suffisante pour que le covoiturage puisse répondre aux besoins toujours croissants des populations isolées ou fragiles (personnes en insertion professionnelle, personnes isolées et à mobilité réduite).

# POUR UN RENOUVELLEMENT URBAIN ÉCONOME EN ÉNERGIE



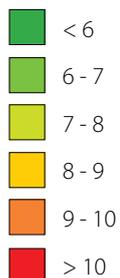
Selon les résultats de la scénarisation menée dans le cadre de la révision du SCoT, la montée du prix de l'énergie impactera fortement le territoire quel que soit le scénario de transition énergétique retenu. Allant de + 50% en 2030 par rapport à 2010 pour le scénario TEPCV à + 112% pour le scénario fil de l'eau, l'inéluctable montée de la facture énergétique place la réduction des consommations énergétiques comme une priorité.

Pour limiter la précarité énergétique qui en découle, un effort de massification de la rénovation énergétique doit être mené, notamment dans l'habitat. De plus, le manque de performance énergétique des logements se traduit par une montée de la vacance dans les «dents creuses» des bourgs et des villages, alors que des services de proximité existent.

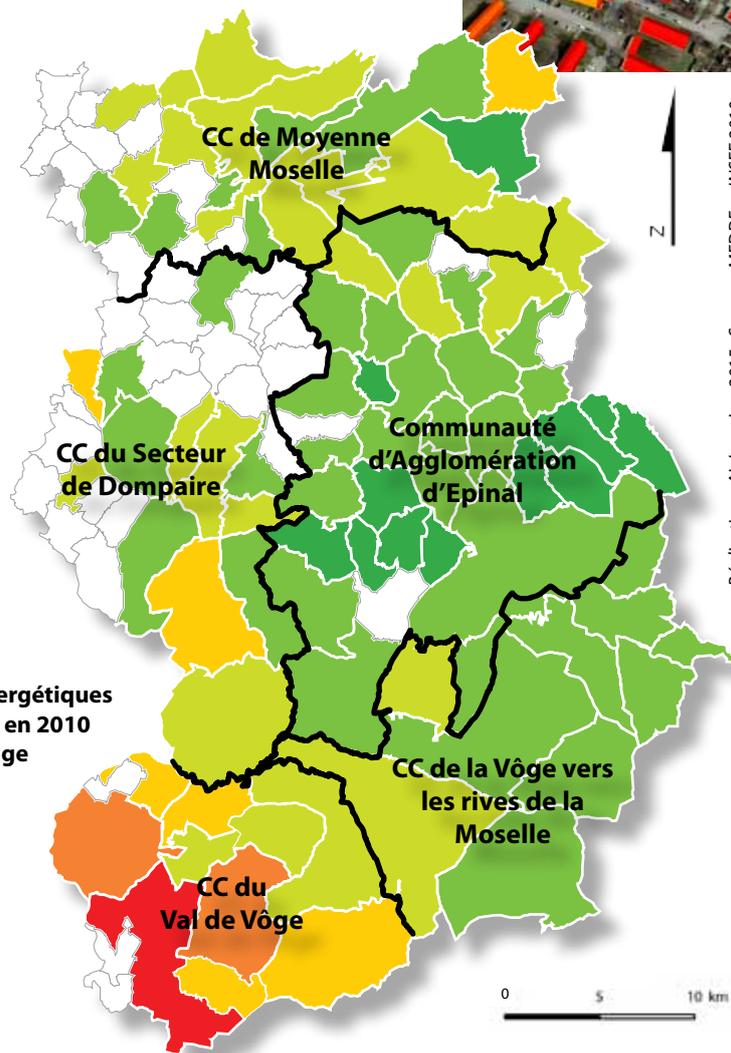
## Pour une densification douce et un renouvellement urbain économe en énergie

Pour reconquérir les centre-bourgs et limiter l'étalement urbain, il est proposé de tester une démarche de densification douce, inspirée du modèle « *Bimby* ». L'idée serait d'inciter des particuliers volontaires à réinjecter le bénéfice de la vente suite à une division parcellaire de leur grande propriété, dans l'amélioration thermique de leur logement. La démarche se ferait dans la recherche d'une qualité architecturale et urbanistique et en articulation avec les systèmes existants d'aide à la rénovation énergétique (ANAH, crédit d'impôt...).

Dépenses énergétiques des ménages en 2010 en pourcentage du revenu



absence de données



Réalisation : Air Lorraine, 2015 - Source : MEDDE - INSEE 2010



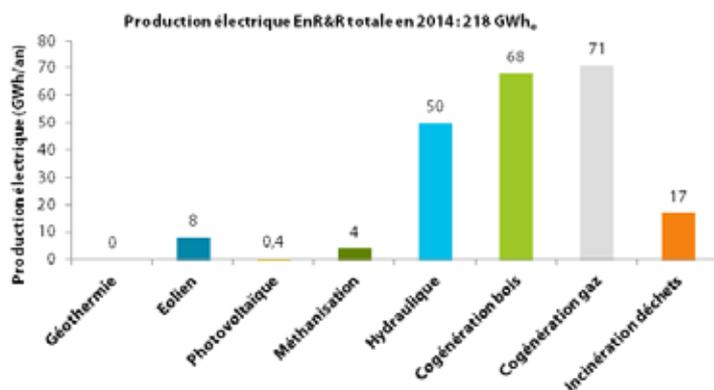
## LA SOLIDARITE VILLE-CAMPAGNE POUR PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le territoire dispose d'un potentiel fort et diversifié en énergies renouvelables et de récupération, susceptible de couvrir ses besoins en chaleur, électricité et carburant, si une politique forte de réduction des consommations est menée en parallèle. Chaque énergie renouvelable ou de récupération présente des potentialités différenciées sur le territoire qui permettraient une substitution progressive aux énergies fossiles et fissiles. Il convient de valoriser ce potentiel en transposant l'analyse des ressources locales exploitables aux différentes échelles territoriales : SCoT, intercommunalités, communes et quartiers.

### Un schéma structurant pour impulser l'essor des énergies renouvelables et de récupération

Ses objectifs sont d'approfondir la localisation du gisement, préciser les moyens de mise en oeuvre et identifier un panel de projets représentatifs de la richesse énergétique du territoire. Ils pourront faire appel à des solutions de financement innovantes, telles que l'investissement participatif, où les espaces ruraux, à fort potentiel, viendraient alimenter en énergie les espaces urbains.

Production électrique annuelle par les EN&R SCoT des Vosges Centrales - 2014



# MIEUX VALORISER LES RESSOURCES LOCALES POUR DYNAMISER L'ECONOMIE



Plusieurs initiatives sont déjà engagées sur le territoire des Vosges Centrales s'appuyant sur le concept d'économie circulaire et d'écologie industrielle, telles que les démarches *Green Valley*, *Terres de Hêtre* ou encore *Territoire Zéro Déchet*, *Zéro Gaspillage* au niveau départemental.

Le SCoT souhaite créer les conditions favorables au développement d'une économie circulaire en s'appuyant sur la réalisation d'un schéma stratégique qui préciserait les besoins en foncier et en services par catégorie d'entreprises selon les domaines d'activités, notamment pour les filières porteuses organisées en « cluster ».

Ce schéma permettra de mieux connaître le potentiel de valorisation des ressources locales telles que le bois, les déchets, l'énergie et les sous-produits agricoles du

**« La croissance verte est la clef de voûte de la croissance économique. Ce n'est pas un gadget, c'est un levier pour faire venir des habitants sur le territoire et des investisseurs. »**

*Propos d'élus, Forum de concertation du SCoT du 26 octobre 2015*

territoire. Il cherchera à cerner les capacités en recherche et développement du territoire et les possibilités de mutualisation et de mise en réseau. Il permettra d'orienter ce type d'activités vers des sites stratégiques identifiés pour leur proximité entre gisements de matières valorisables et potentiel de distribution.



*Le climat, notre héritage...*

## LES VOSGES CENTRALES UN TERRITOIRE EN MARCHÉ

Le SCoT des Vosges Centrales est actuellement en cours de révision. D'ores et déjà, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) intègre des priorités énergétiques. Dès la phase de diagnostic, les problématiques associées à la transition énergétique ont été caractérisées et confrontées aux enjeux du territoire. La vision d'un *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* s'intègre dans les trois orientations fondamentales du PADD que sont :

- *Le rayonnement et le positionnement des Vosges Centrales*
- *La solidarité et la complémentarité entre les territoires du SCoT*
- *La qualité de l'aménagement et du cadre de vie.*

**« Concernant la transition énergétique, on se doit d'être extrêmement ambitieux ! »**

*Propos d'élus, Forum de concertation du SCoT du 26 octobre 2015*

Le travail se précisera notamment avec l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs, où les élus du territoire se positionneront sur l'ambition énergétique qu'ils souhaitent donner au schéma.

Ces objectifs et orientations seront ensuite retranscrits dans les documents d'urbanisme des communes qui devront se mettre en compatibilité avec le schéma révisé. Un travail d'accompagnement sera à mener pour atteindre les objectifs du SCoT et décliner sa stratégie de planification énergétique.

**Directeur de publication**

Michel HEINRICH  
Président du Syndicat

**Diffusion**

500 exemplaires

**Conception**

SCoT des Vosges Centrales, novembre 2015

**Crédits photo.**

Antonio Gacia, Imagerie d'Epinal - Christophe Voegelé, Visuel Création - Buildup-bâtiment - Maïa Eolis

**Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**

4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Tel : 03 29 32 47 96 / Fax : 03 29 35 22 03

[syndicat@scot-vosges-centrales.fr](mailto:syndicat@scot-vosges-centrales.fr) / [www.scot-vosges-centrales.fr](http://www.scot-vosges-centrales.fr)